

Zeitschrift: Schweizer Ingenieur und Architekt
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 98 (1980)
Heft: 33-34

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Preisausschreiben

Concours international d'architecture de l'Institut national du logement

L'Institut national du logement belge a organisé pour la 20ème année consécutive, son Prix international d'architecture. Le but de cette confrontation, est de faire connaître au public et aux professionnels de la construction, des réalisations qui correspondent à des conceptions actuelles dans le domaine du logement.

Ce Prix est placé sous le patronage de l'UIA. Michel Weill, Secrétaire Général sortant, était membre du Jury qui s'est réuni à Bruxelles les 22 et 23 février dernier. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'il nous fait part de ses impressions et relate l'événement.

L'ensemble de groupements de logements à Herfølge, localité proche de Copenhague, était indiscutablement le meilleur des 71 projets européens soumis au Jury international présidé par Tom Manning, Friba.

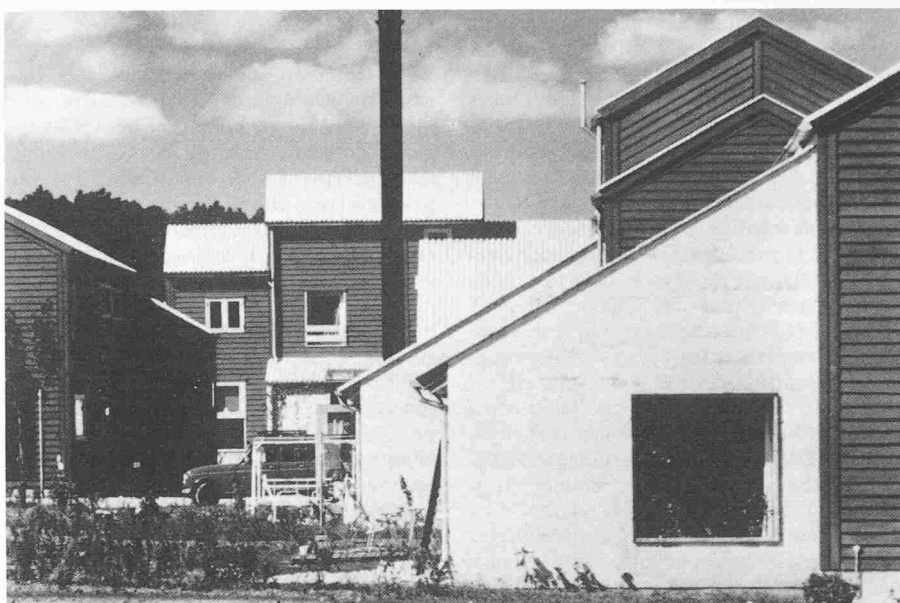
Cette réalisation nous a paru répondre parfaitement aux intentions des organisateurs qui, dans le règlement du concours précédent, qu'un prix de 175 000 francs belges peut être attribué pour «un ensemble devant à la fois préserver l'intimité de la vie privée des habitants et favoriser l'éclosion et l'épanouissement de relations sociales entre ceux-ci.»

Les projets devaient être situés dans les pays membres de la Communauté Economique Européenne et réalisés postérieurement au 1er janvier 1974. Il m'est matériellement impossible de transcrire ici la remarquable réalisation de Jens Arnfred. Je le regrette, car les documents que nous avons admirés et les maisons aujourd'hui habitées, prouvent que les initiatives créatrices des habitants ne compromettent pas la conception initiale de l'architecte. Il semble que celle-ci incite même l'occupant d'une maison à compléter ou à modifier en permanence, certaines dispositions intérieures et extérieures, sans en détruire l'harmonie. Allez voir vivre ces gens heureux dans leurs maisons individuelles, groupées par dizaines autour d'un foyer commun, conçu aussi comme source d'énergie solaire!

Les autres projets primés méritent une attention particulière. Ils sont très différents les uns des autres, chacun correspondant à l'une des diverses tendances de l'habitat contemporain. Il convient de noter, qu'aucun d'entre-eux ne concerne l'habitat collectif à forte densité. En effet, aucune récompense n'a été décernée aux ensembles d'immeubles de dix à vingt étages, et pourtant, le Jury avait longuement examiné un groupement d'habitations collectives très heureusement conçu, dans lequel, les handicapés physiques peuvent vivre comme les autres. Le jury a voulu marquer sa préférence pour d'autres tendances.

Le deuxième Prix a été attribué à Phippen Randall & Parkes, pour leurs maisons de Branknell (Surrey) en Grande Bretagne, un habitat collectif horizontal, dans la tradition anglaise, harmonieux et très habilement dessiné, jusque dans les moindres détails.

Parmi les cinq projets mentionnés, deux concernent des habitations collectives de deux ou trois niveaux. Ralph et Doris Thut, de Munich (RFA), ont présenté une bien



Premier prix: M. J. T. Arnfred, architecte à Tegnestuen Vandkunsten, Copenhague, pour un ensemble de maisons unifamiliales à Herfølge (Danemark)



Deuxième prix: Phippen, Randall et Parkes, architectes à East Molesey, pour un ensemble de maisons unifamiliales et d'appartements à Bracknell (Royaume-Uni)



Mention: R. P. Hackney, architecte à Macclesfield, pour la rénovation d'un quartier de maisons unifamiliales à Macclesfield (Royaume-Uni), après rénovation

sympathique tentative de regroupement de quelques familles dans un immeuble de conception très contemporaine, où les structures ainsi que l'ensemble des contraintes techniques, deviennent la source d'une inspiration généreuse et joyeuse. L'intégration de cet immeuble à l'environnement n'a pas été le souci majeur des auteurs.

La seconde mention, est en complète opposition avec la précédente. Rod Hackney a rénové un quartier de Macclesfield (Chester), avec la participation des habitants. Il s'agit là d'une très belle réussite qui mérite de devenir un exemple. Les trois autres mentions ont toutes été attribuées à des maisons individuelles. P. Van Assche, de Bruxelles, a construit pour lui-même, une charmante et étroite maison de ville. Elle est parfaitement intégrée à son environnement, étudiée (trop peut-être) dans les moindres détails. Elle s'apparente à cette jeune école d'architectes dont la recherche rappelle souvent les «années Vingt». Carla et Axel Jürgensen, nous présentent la maison idéale à Agentinaves-Lingby au Danemark. Simple et généreuse, elle s'ouvre largement, par de grandes baies, sur un jardin. C'est la maison que l'on aurait souhaité avoir dessiné soi-même, où l'on aurait aimé vivre... Malheureusement, elle re-

flète davantage l'image d'un passé récent plutôt que celle de l'avenir.

Pour terminer ce palmarès, Vande Kerckhove, architecte à Moorsele, nous offre, avec beaucoup d'esprit, la maison des difficultés actuelles: économique sans être mesquine, les matériaux y sont apparents, les ouvertures modestes et les cheminées présentes...

Voici donc, trop brièvement, les résultats de ce concours européen qui mérite d'être mieux connu de toutes nos Sections nationales. Il nous faut donc parler de cette remarquable initiative: le concours de l'INL a été créé, il y a vingt ans; depuis lors, son organisation s'est constamment améliorée et son audience régulièrement accrue en Europe. Mais cette confrontation mérite d'atteindre davantage les buts que se sont fixés ses créateurs, c'est-à-dire d'être un forum d'idées nouvelles, de les faire connaître, non seulement aux architectes, mais surtout aux promoteurs publics ou privés et aux utilisateurs. Voici une des trop rares compétitions d'architecture qui, sans gâchis d'argent et sans perte de temps pour les concurrents, contribue ou doit mieux contribuer à une évolution des méthodes de réalisation ainsi qu'à celle des modes de vie.

Les publications professionnelles belges ont,

dans le passé, régulièrement publié les projets récompensés lors de ce Prix. Il en sera probablement de même en 1980. Mais il faudrait compléter cette diffusion par:

- une rétrospective commentée des projets primés depuis 1967;
- un programme audio-visuel destiné à circuler dans les établissements d'enseignement de l'architecture ainsi que dans les écoles secondaires;
- une incitation auprès des producteurs de télévision, afin qu'ils réalisent de très courts métrages dans une série «Eurövion» intitulée «Mieux Vivre», qui présenterait les habitants dans ces réalisations primées et qui fasse connaître leurs satisfaction autant que leurs critiques;

Enfin, j'espère aussi, que dans chacun des autres pays membres de la CEE, des organismes, eux aussi d'Etat ou parapublics, s'associeront à l'INL pour faire de ce concours le grand forum européen de l'habitat, rencontre qui pourrait contribuer à modifier le comportement actuel des habitants (de la ville comme de la campagne), à les écarter de leurs actuelles ambitions, trop souvent mesquines et individualistes et à hâter la création d'une Europe unie dans sa diversité.

Michel Weill

ETH Zürich

Untersuchungen über Wohnstrassen

Die zur Zeit da und dort in die Tat umgesetzten Wohnstrassen und weitere Wohnschutzmassnahmen sind momentan Gegenstand von Untersuchungen des *Instituts für Verkehrsplanung und Transporttechnik*. Ziel dieser Abklärungen ist es, im Auftrag des *Bundesamtes für Polizeiwesen*, wissenschaftliche Daten darüber zusammenzutragen, welche Auswirkungen die getroffenen Massnahmen haben. Diese Daten sollen in etwa zwei Jahren den Erlass von Weisungen über die Ausgestaltung und *Signalisation* von Wohnstrassen ermöglichen. Die Untersuchungen vor und nach der Einführung von Wohnschutzmassnahmen umfassen Erhebungen über die Veränderungen der Verkehrsmenge, der Geschwindigkeiten, der Umweltbelastung, der Unfallzahlen sowie des Verhaltens der Fahrzeuglenker, Fussgänger und Kinder. Das Versuchsprogramm «Beobachtung der Wohnstrassen» läuft seit dem 1. Januar 1980, eine «Versuchsreihe mit weiteren Wohnschutzmassnahmen» wird Anfang Juni beginnen.

Hilfe für Gemeindeverwaltungen

Während das Projekt «Wohnstrassen» bereits gut angelaufen ist, werden für das zweite Projekt Gemeinden gesucht, die sich mit sogenannten weiteren Wohnschutzmassnahmen, d.h. Massnahmen ohne das Signal «Wohnstrasse» beschäftigen oder solche in absehbarer Zeit einführen wollen. Das Institut für Verkehrsplanung und Transporttechnik wird diese Gemeinden in technischer Hinsicht beraten und den Versuch wissenschaftlich begleiten. (Kontaktadresse: Institut für Verkehrsplanung und Transporttechnik der ETH Zürich, 8093 Zürich, Telefon 01/377 30 85).

Hilfsmittel für Planer und Bürger

Immer häufiger zeigt es sich, dass bei der Bearbeitung von Wohnstrassen-Projekten die herkömmlichen Strassennormen kaum mehr angewendet werden können. Das Institut hat deshalb ein Handbuch mit provisorischen «Projektierungs-Empfehlungen für Wohnstrassen» erarbeitet, die für Initiativgruppen von Wohnstrassen, Gemeindeverwaltungen, Architekten und Ingenieure ein wertvolles Hilfsmittel darstellten. Es ergänzt die im gleichen Institut früher erschienene Publikation «Wohnschutzmassnahmen». Die Publikationen können zum Selbstkostenpreis beim Institut für Verkehrsplanung und Transporttechnik der ETH Zürich, ETH-Hönggerberg, 8093 Zürich, bestellt werden.

Nachdiplomstudium für Entwicklungsländer «NADEL»

Am 21. Mai 1980 hat der Schweizerische Schulrat ein neues Nachdiplomstudium für Entwicklungsländer («NADEL») eingeführt, den zugehörigen Studienplan erlassen und die Abteilung für Geistes- und Sozialwissenschaften der ETH Zürich mit dessen Durchführung beauftragt.

Der erste Kurs des Nachdiplomstudiums für Entwicklungsländer, NADEL, wird 1981/82 mit Beginn am 1. März durchgeführt. Er dauert 12 Monate, wird jährlich abgehalten und ist als Vollstudium konzipiert. Er wendet sich an Akademiker mit einem anerkannten Hochschulabschluss, die gewillt sind, in Entwicklungsländern beruflich tätig zu sein. Ziel des Nachdiplomstudiums ist denn auch, Akademiker auf eine berufliche Tätigkeit in Entwicklungsländern vorzubereiten. Sie sollen die Fähigkeit erlangen, ihre Aufgaben in

einer anders gearteten Umwelt als in der Schweiz lösen zu können. Im Blick auf dieses Ziel geht es demnach in diesem Nachdiplomstudium darum, die Fähigkeiten zu einer partnerschaftlichen und interdisziplinären Zusammenarbeit zu fördern; Kenntnisse über die natürliche, ethnische, kulturelle, geschichtliche, technische, wirtschaftliche und politische Umwelt in Entwicklungsländern zu erwerben und fachspezifisches Wissen im Hinblick auf die Gegebenheit der Entwicklungsländer zu vertiefen.

Der Kurs wird interdisziplinär geführt und steht Hochschulabsolventen aller Fachrichtungen offen.

Das NADEL gliedert sich in drei Hauptphasen. Im Mittelpunkt des Kurses steht dabei das drei- bis viermonatige Praktikum in einem Entwicklungsland. Diesem Praktikum geht ein viermonatiges Studientertial voraus, das zunächst der Vorbereitung der Kursteilnehmer in praktischen Kursen, Vorlesungen, Gruppenarbeiten und selbständigen Arbeiten auf den Praktikumseinsatz dient. Das an das Praktikum anschliessende dreimonatige Vertiefungsstudium ist der Auswertung der Praktikumserfahrungen, der Vertiefung des Verständnisses für kulturgeschichtliche und weltwirtschaftliche Entwicklungszusammenhänge und dem Studium von Methoden der Planung, Organisation und Durchführung von Entwicklungsvorhaben gewidmet.

Weitergehende Informationen über NADEL, insbesondere über Aufnahmebedingungen, sind beim NADEL-Sekretariat, einzuholen.

ETH-Zentrum, 8092 Zürich,
Tel. 01/256 42 40.

Anmeldeschluss: 30. September 1980